



Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs Date du scrutin 5 juin 2022

Par cet avis public, M. Denis Cusson, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

Poste de conseillère ou conseiller 3

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 15 avril 2022 au 6 mai 2022

Horaire

(Jours)	De (Heure) à (Heure)	De (Heure) à (Heure)
Mardi	De (Heure) à (Heure)	De 13 h 30 à 17 h 00
(Jours)	De (Heure) à (Heure)	De (Heure) à (Heure)
Jeudi	De 10 h 00 à 13 h 30	De (Heure) à (Heure)
Vendredi	De 10 h 00 à 13 h 30	De (Heure) à (Heure)

En raison d'une ouverture partielle du bureau municipal en raison du gel des conduits d'eau et des sanitaires et en raison de l'état des chemins lors du dégel, les candidats et les candidates sont prié-e-s de prendre rendez-vous avec le président d'élection pour le dépôt de leur candidature.

Attention : le vendredi 6 mai 2022, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche le 5 juin 2022, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche le 29 mai 2022, de 12 h à 20 h**

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité:**

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite au président d'élection au plus tard le 18 mai 2022.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 13 mai 2022.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 23 mai 2022, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 3 juin 2022 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Michèle Dionne
6. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant) : Michèle Dionne
7. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse : 6201, chemin de l'île et 7302, chemin de l'Île
Téléphone : (b) 418-898-3451 et (cell) 418-551-9481

Adjointe

Adresse : 6201, chemin de l'île et 7302, chemin de l'Île
Téléphone : 418-898-4065

Signature

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, le 15 avril 2022



Denis Cusson, président d'élection